



Grand Chambéry L'Agglomération
Zonage pluvial
Règles de période de retour d'insuffisance minimale à assurer (pour les pluies moyennes à fortes)
Carte secteur urbain de la cluse de Chambéry

Légende
Zonage des règles de périodes de retour minimales d'insuffisance à assurer (pour les pluies moyennes à fortes)
■ Zone où la période de retour d'insuffisance minimale à assurer est de 30 ans.
Hors de ces zones, la période de retour d'insuffisance minimale à assurer est de 20 ans.

Version	Date	Réalisation	Validation
1	25/09/20	CR	EC - PC

sepia 19 rue du lac Saint-André
Service Technique
73070 Le Bourget du Lac

